

L'OR AMENAGEMENT

développeur de projets



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE
À VOS CÔTÉS



**L'OR
AMENAGEMENT**
développeur de projets



Date de création
1990

Président Directeur
Général
**Yvon Bourrel,
Maire de Mauguio**

Directrice Générale
Déléguée
Frédérique Saury

Capital
320 143 €

Effectif
14 salariés



pages
4-5

L'OR AMÉNAGEMENT

UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE ENGAGÉE ET RESPONSABLE

LES ACTIONNAIRES

UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE SUR LE TERRITOIRE



pages
6 à 9

L'HABITAT

LOU PLAN DES AIRES À MUDAISON

SAINTE AGATHE À VALERGUES

LES CONQUES À LANSARGUES

LES CHÂTAIGNIERS À SAINT-AUNÈS

LA FONT DE MAUGUIO À MAUGUIO

LE LITTORAL

SCHÉMA DIRECTEUR MAUGUIO-CARNON

PROJET VILLE-PORT À LA GRANDE MOTTE

LA CAPITAINERIE À CARNON

RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES DU CANAL,
DU PORT DE PÉROLS ET DU TRIANGLE DE L'AVRANCHE
À PÉROLS

pages
10 à 13



pages
14-15

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

REQUALIFICATION FRÉJORGUES EST ET OUEST
À MAUGUIO

LES PORTES DE L'AÉROPORT "PIOM" À MAUGUIO



© CRÉDITS PHOTOS / PERSPECTIVES

■ P.2 : 4 Vents ■ P.3 : Henri Comte / L'Or Aménagement / Régis Mortier / Pays de l'Or Agglomération ■ P.5 : Marie-Caroline Lucat ■ P.6 : Marie-Caroline Lucat ■ P.7 : Julien Gibernon, GLOW - Atelier AJA / Raphaël Carbonneau, agence Robin & Carbonneau ■ P.8 : L'Or Aménagement ■ P.9 : Julien Gibernon, GLOW / Richez & Associés ■ P.10 et 11 : "Esplanade du Port" Gautier Conquet ■ P.12 : Agence François Leclercq / Golem ■ P.13 : A+ Architecture / ALEP ■ P.14 : L'Or Aménagement ■ P.15 : "Zimmer Biomet" Archigroup Grand Sud / Atypik Studio ■ P.16 : L'Or Aménagement.

L'OR AMÉNAGEMENT

Depuis sa création il y a 30 ans, L'Or Aménagement a su développer ses compétences et son fonctionnement. Elle a constamment évolué pour s'adapter aux attentes des élus, des citoyens ou des entreprises.

À l'origine, de 1990 à 2010, L'Or Aménagement était une SEM (ACMEO) créée pour répondre aux besoins en développement économique et à la demande en habitat individuel, puis une SPLA, de 2010 à 2016. Avec cette évolution de statut, elle s'est positionnée sur de grands projets urbains et a initié auprès de communes une nouvelle manière d'appréhender le développement urbain.

SPL depuis 2016, elle élargit son champ d'actions - gestion de services publics en plus de l'aménagement et de la construction - afin de saisir de nouvelles opportunités et d'anticiper les besoins de demain.

■ SIGNES PARTICULIERS

L'Or Aménagement est une société anonyme avec des actionnaires publics à 100 %, qui sont aussi ses clients. Sa stratégie de développement s'inscrit dans le long terme, les bénéfices sont intégralement réaffectés à la capacité d'investissements et de portage des projets. Sa gestion contrôlée relève des contrôles liés aux sociétés de droit privé, aux SA et aux collectivités. Une confiance qui se vérifie à travers l'entrée de nouveaux actionnaires, comme la ville de Pérols en 2019.

■ MODES D'INTERVENTION

Pour tous les projets confiés et quelle que soit leur taille, L'Or Aménagement s'attache à mettre en place une gouvernance qui donne la main au maître d'ouvrage qu'elle accompagne sur toute la durée de l'opération jusqu'à sa livraison, dans une relation de confiance, le respect de l'intérêt général, la sécurisation financière des projets et l'atteinte des objectifs.

■ ESPRIT COLLECTIF

Pour qu'un projet devienne réalité, nombreux sont les acteurs qui doivent se coordonner :

- les collectivités avec leurs élus, qui impulsent les grandes orientations ; L'Or Aménagement travaille en lien permanent avec leurs services,
- les établissements financiers, mobilisés pour certains depuis 30 ans, participent pleinement à la mise en œuvre et à la faisabilité des projets,
- les promoteurs, les bailleurs, les investisseurs qui réalisent les programmes en respectant les cahiers de prescriptions environnementales et architecturales,
- les architectes, les urbanistes, les paysagistes des bureaux d'étude qui dessinent et contrôlent la réalisation des projets,
- les entreprises qui construisent selon les instructions des maîtres d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage,
- et enfin les habitants qui font le choix de s'implanter sur ces opérations et qui contribuent ainsi à leur donner vie.

Une équipe pluridisciplinaire de 14 personnes

1 Président Directeur Général	3 Assistant(e)s chargé(e)s d'opérations
1 Directrice Générale Déléguée	1 Responsable administratif et financier
1 Assistante de Direction	1 Juriste
1 Responsable opérationnelle	1 Gestionnaire Marchés
4 Chargé(e)s d'opérations	

L'appartenance au réseau national, SCET (groupe Caisse des Dépôts)

Ce réseau intervient auprès de 280 EPL. Il garantit une expertise complémentaire juridique, financière et technique ainsi que la mutualisation d'expériences et de moyens.

Des appuis externes

Expert comptable
Commissaire aux comptes
Expert juridique

54 hectares aménagés et en cours d'aménagement à vocation d'habitat

1660 logements à terme

38 % de logements à produire du SCOT

30 000 m² de surface de plancher à vocation d'activités en cours

67 hectares de zones d'activité à requalifier

9 hectares à aménager (Écoparc)

2 projets de requalification de station balnéaire, y compris 1 projet d'extension portuaire

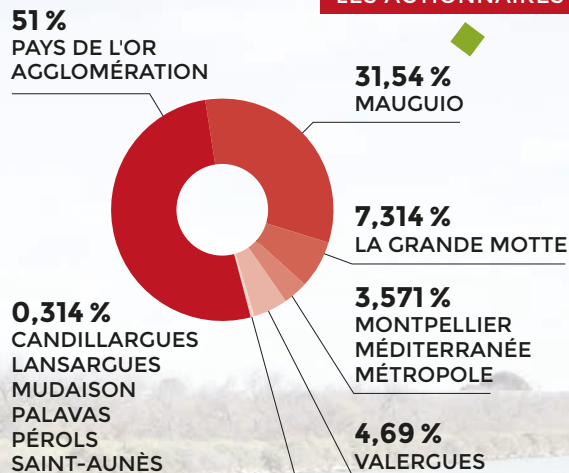
1 projet de requalification autour du tourisme durable

105 M€ coût global d'investissement

86 M€ de travaux

774 emplois directs générés

LES ACTIONNAIRES



UNE PRÉSENCE AFFIRMÉE SUR LE TERRITOIRE

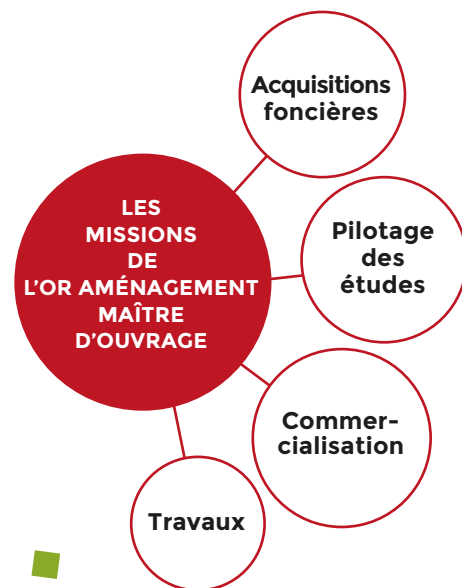


À l'horizon 2030, près de 4 000 logements devront être produits sur l'Agglomération du Pays de l'Or, en extension urbaine ou en réinvestissement urbain.

38 % de ces objectifs seront atteints à travers les opérations que nous menons en tant qu'aménageur public, dans le souci constant de la recherche de qualité, qualité d'habiter, qualité des espaces publics, performance environnementale avec l'accent sur le confort d'été et maîtrise des prix de sortie pour assurer une production de logements abordables.

Comment retravailler la densité nécessaire à la réduction de l'étalement urbain et la faire accepter ?

Au-delà des réponses que nous apportons dans les opérations en ZAC, les enjeux qui se jouent aujourd'hui, dans une pression foncière de plus en plus prégnante, portent sur la densification du tissu existant des communes qui composent notre territoire.



LOU PLAN DES AIRES

À MUDAISON

✓ Projet livré en 2020



Les acteurs

- Collectivité concédante : **Commune de Moudaison**
- Aménageur : **L'Or Aménagement**
- Architecte Urbaniste : **Stéphane Bosc / AGD**
- BET : **SERI**



Le projet

8 hectares 
23 500 m² de SDP
220 logements dont 25 % de logements locatifs aidés : petites résidences collectives (R+2), logements individuels groupés, logements individuels dans le cadre de lots à bâtir (LAB).
4,3 M€ HT
Montant global des travaux

Le projet

5,65 hectares
12 500 m² environ de SDP
110 logements environ de typologies différentes : collectifs aidés, individuels groupés, individuels libres.
4,5 M€ HT - Montant global des travaux



Les acteurs

- Collectivité concédante : **Commune de Valergues**
- Aménageur : **L'Or Aménagement**
- Architecte Urbaniste : **AJA**
- BET : **Tecta (VRD, hydraulique)**
- Paysagiste : **Nathalie Lucas**



Les dates clés

- Mars 2013** : création de la ZAC (Les Roselières).
- Août 2014** : signature de la concession.
- Durée de la concession** : 10 ans.
- Début de la commercialisation** : fin 2018.
- Mi-février 2019** : livraison Tranche 1
- Travaux Tranche 2** : fin 2020.
- Travaux Tranche 3** : 2021



À VALERGUES

SAINTE AGATHE

Créer une ceinture verte autour du village et valoriser le paysage

Le projet favorise la mixité urbaine (maisons groupées, maisons individuelles, logements collectifs locatifs aidés). Il sécurisera les cheminements doux existants, en créera de nouveaux, en connexion à la future voie verte en cours d'aménagement par l'Agglomération du Pays de l'Or.

À LANSARGUES

LES CONQUES

Un nouveau lieu de vie autour d'un espace paysager central

L'enjeu du projet est de répondre à la croissance démographique du territoire par la création de nouveaux logements, autour d'un véritable espace public central, tout en préservant la douceur de vivre à Lansargues.



Le projet

3,6 hectares
10 000 m² environ de SDP
93 logements dont 25 % de logements sociaux.
Typologies variées : logements collectifs aidés, individuels groupés, individuels libres.
2,8 M€ HT - Montant global des travaux



Les acteurs

- Collectivité concédante : **Commune de Lansargues**
- Aménageur : **L'Or Aménagement**
- Architecte coordonnateur : **Agence Robin & Carbonneau**
- BET : **MEDIAE**
- Paysagiste : **ART Paysage**



Les dates clés

- 5 juillet 2016** : création de la ZAC.
- 29 août 2016** : signature de la concession d'aménagement.
- 2020** : lancement de la commercialisation de la 1^{ère} tranche et démarrage des travaux (Tranche Nord). Livraison Tranche 1.
- Fin 2021** : démarrage 2^e tranche (Tranche Sud).



LES CHÂTAIGNIERS

À SAINT-AUNÈS



Un cadre de vie préservé, un développement maîtrisé

Le nouveau quartier marque l'entrée de ville et achève l'urbanisation à l'ouest de la commune. Riche d'atouts paysagers remarquables, il offre un véritable maillage de déplacements doux, des espaces publics structurés, des liaisons pratiques avec les secteurs existants. Le parti pris s'est appuyé sur une démarche d'accompagnement, dans la conception des espaces publics autant que dans la mise au point des projets de constructions, individuelles et collectives.

Le projet



18 hectares dont
2 ha d'espace boisé classé
et d'espaces publics.

40 000 m² de SDP
de logements

4 tranches opérationnelles avec
du collectif libre, du collectif social,
du logement individuel groupé.

495 logements dont 27 %
de logements locatifs aidés.

11 M€ HT
Montant global des travaux

Les acteurs



- Collectivité concédante :
Commune de Saint-Aunès
- Aménageur : **L'Or Aménagement**
- Architecte Urbaniste : **Cabinet AGD (Antoine Garcia Diaz)**
- BET : **MEDIAE**

Les dates clés



21 mai 2007 : notification de
la concession d'aménagement.
T1, T2 et T3 réalisées et commercialisées
1^{er} semestre 2020 : démarrage Tranche 4
(travaux et commercialisation)



Le projet



19 hectares

Près de 50 % d'espaces publics
(y compris rétention)

740 logements dont :
31 % de logements sociaux,
54 % de logements libres,
15 % de logements abordables.

70 500 m² de SDP

1125 m² d'activités

1310 m² de commerces

2 648 m² d'équipements
publics (dont groupe scolaire)

Les acteurs



- Collectivité concédante :
Commune de Mauguio
- Aménageur : **L'Or Aménagement**
- Architecte Urbaniste : **Richez & Associés**
- BET : **INGEROP**
- BET Environnement :
Franck Boutté Consultant

Les dates clés



18 décembre 2017 : approbation
du nouveau dossier de création et nouveau
périmètre de la ZAC.

1^{er} trimestre 2019 :
- approbation du dossier de réalisation,
- arrêté de DUP,
- délivrance d'autorisation environnementale.

Fin 2019 :
- livraison des travaux primaires,
- signature des premiers actes en collectif
(PROMOLOGIS, FDI, CIRBUS PEGASE).

2020 : signature des actes des lots à bâtir
et derniers collectifs Tranche 1.

Début 2021 : arrivée des premiers habitants
210 logements environ.

2021-2023 : 270 logements environ.

2023-2025 : 130 logements environ.

2026-2028 : 130 logements environ.

À MAUGUIO

LA FONT DE MAUGUIO

Un projet exemplaire et innovant

Pilier de l'opération Mauguio - Carnon 2030, le nouveau quartier la Font de Mauguio s'inscrit pleinement dans le patrimoine naturel et culturel de la ville. Situé à 800 mètres du centre historique, il est en prise directe avec le grand paysage. Fruit d'une longue concertation citoyenne, il contribue à apporter une réponse adaptée à la demande en logements des Melgoriens, grâce à des prix maîtrisés et à une mixité sociale, avec plus de 30 % de logements locatifs sociaux.

Confié à une société publique (L'Or Aménagement) afin que la collectivité conserve la maîtrise complète de son urbanisation, le projet fera la part belle aux espaces publics, dans une continuité urbaine indispensable à l'équilibre de la ville.



UNE DÉMARCHÉ CONCRÈTE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'ensemble des bâtiments collectifs et habitats individuels sera réalisé conformément au cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales, dont les enjeux principaux sont :

- **Limiter l'emprise de la voiture.**
- **Mettre en œuvre une énergie durable** à travers une sobriété énergétique et une conception bioclimatique des bâtiments.
- **Limiter l'impact des matériaux et des procédés de construction.**
- **Garantir un cadre de vie exceptionnel** (préserver l'intimité, concevoir des bâtiments en harmonie avec le paysage).
- **Préserver et développer la biodiversité et assurer une meilleure gestion de l'eau** notamment par une programmation végétale adaptée.

LE LITTORAL

Le littoral occupe une grande partie du territoire de l'Agglomération du Pays de l'Or. Il constitue un haut lieu d'attractivité et de développement qui doit à la fois relever le défi de la préservation de sites remarquables et la modernisation de stations devenues des villes permanentes.

De plus en plus peuplé et exposé aux risques naturels liés au réchauffement climatique, ce littoral nécessite de se projeter autrement, avec une gouvernance (élus, habitants, État...) et des montages de plus en plus innovants.

L'Or Aménagement, qui a peu à peu démontré son expertise en la matière, inscrit ses interventions au cœur de ces nouveaux enjeux qui touchent à la fois l'habitat, l'économie du nautisme, la nature, les déplacements et le tourisme.



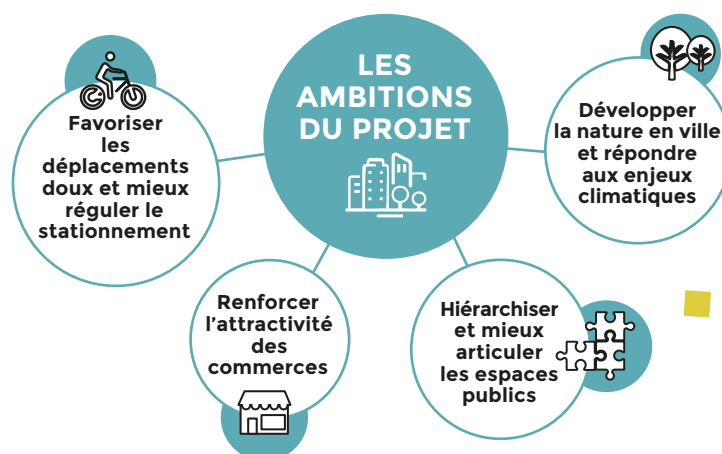
SCHÉMA DIRECTEUR MAUGUIO-CARNON

À MAUGUIO-CARNON

La Commune de Mauguio-Carnon connaît une croissance démographique et urbaine importante depuis environ 40 ans. Pour faire face à cette pression, ainsi qu'à la préservation de l'environnement, aux risques d'inondations et de submersion marine et à une gestion cohérente des usages et du développement économique, elle s'est dotée d'un schéma directeur. Inscrit dans le cadre du Plan Littoral 21, il définit, entre autres, la stratégie de développement de la station de Carnon. Il est prévu sur une durée totale de 15 ans et va déployer un premier plan d'actions sur les 6 prochaines années.

LES GRANDS PRINCIPES DU PROJET

- **Création du parking** d'entrée de Ville (500 places environ).
- **Réduction de la place de la voiture** sur la station (Av. des Comtes de Melgueil à 2 x 1 voies, puis sens unique Quai Meynier -> av. Grassion Cibrand -> rue de la Plage).
- **Aménagement de cheminements dédiés aux modes doux.**
- **Aménagement de l'Esplanade** : reconnexion du port avec la station.
- **Renaturation de la station** : plantation sur toutes les voiries.
- **Création d'une pépinière communale**, pour les plantations du projet, à but pédagogique
- Pas d'imperméabilisation supplémentaire, mais de la **désimperméabilisation (6 000 m²)**.



Les dates clés

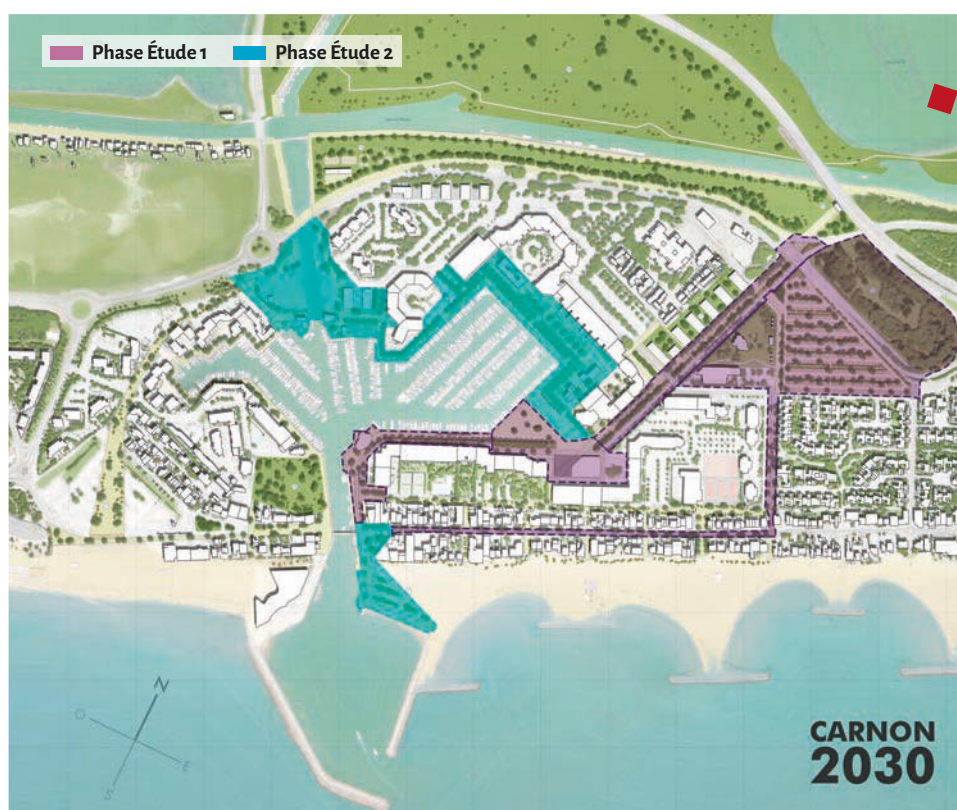
- 22 mai 2018 : réunion publique. Présentation du schéma aux carnonnais.
- Fin 2018 : désignation de l'équipe Gautier Conquet (architecte, paysagiste), EGIS (BET VRD), APS (Paysagiste).
- 2019 : concertation - élaboration d'un plan guide.
- 2020 : AVP / dossiers réglementaires.
- Automne 2021 : démarrage des travaux phase 1.

Les acteurs

- Maître d'ouvrage : **Commune de Mauguio-Carnon**
- Mandataire : **L'Or Aménagement**
- Maîtrise d'œuvre : **Gautier Conquet / Agence APS**
- BET VRD: **Egis**
- Bureau d'étude commerce : **TEMAH**

5,8 M€ TTC

C'est le montant estimatif des travaux sur la 1^{re} tranche (6 ans).



PROJET VILLE - PORT

À LA GRANDE MOTTE



“LA BALLADE DE PLAGE À PLAGE” - Le mot ballade s'écrit avec deux "L" quand il désigne un poème, un morceau de musique... ou l'acte 2 de la Grande Motte ! C'est un hommage à Jean Ballardur.

Symbiose entre le tourisme, l'économie nautique, l'urbanisme, l'espace public, le vivre ensemble, les services et la mobilité, le projet Ville-Port est un subtil dosage entre l'existant et l'acceptable, empreint d'ambition et tout à la fois de respect vis-à-vis de son environnement littoral, dont les enjeux liés au changement climatique, constituent un fil conducteur.

Le projet Ville-Port, "Acte 2 de la mission Racine" se veut ainsi une démonstration de la ville résiliente. Plus que n'importe quel projet, la sobriété environnementale d'une ville littorale comme La Grande Motte constituera le fil conducteur de ce projet et plus globalement de la stratégie globale de développement de la ville.

LE PROJET PERMET DE RÉPONDRE À 3 AMBITIONS

- **Renforcer et diversifier l'économie du nautisme et de la plaisance en lien avec la ville,** en créant environ 6 hectares de nouveaux bassins à flots permettant l'accueil de 400 nouvelles unités de plaisance.
- **Intensifier l'usage des espaces publics en renouvelant le concept de ville bioclimatique** cher à Jean Ballardur, avec la création d'espaces verts supplémentaires pour améliorer le confort d'été des usagers.
- **Répondre aux besoins de développement sociétal, social et urbain de la ville permanente** avec la création d'une offre de 480 logements sur la "Coline" tenant compte du besoin en logements sociaux et abordables (45%), en intégrant une conception bioclimatique des bâtiments.



Le projet est soutenu par le Plan Littoral 21, l'État et la Caisse des Dépôts dans le cadre d'un Comité des financeurs.

Le projet



480 logements

400 anneaux

Déplacement de la zone technique nautique et construction d'une halle nautique de **17 900 m²** de SDP.
Construction d'un pôle nautique de **1 700 m²** (Yacht Club, école de voile, CEM).

De **80 à 100 M€** HT
Montant global du projet

Les dates clés



- 2019-2022** : études opérationnelles et procédures réglementaires.
- 2023** : livraison progressive des espaces publics.
- 2025** : livraison Bassin Sud.
- 2026** : livraison Halle nautique, espaces publics et Bassin Nord.
- 2026** : démarrage de la construction des premiers logements.

Les acteurs



- Maître d'ouvrage : **Commune de La Grande Motte**
- AMO pour le suivi global du projet : **L'Or Aménagement**
- Mandataire pour l'extension du port : **L'Or Aménagement**
- Maîtrise d'œuvre : **Agence François Leclercq**
- BET : **ARTELIA**

Les dates clés



- 1^{er} trimestre 2019** : désignation du groupement mandaté par l'Agence A+ Architecture.
- 2019-2021** : études de conception.
- Fin 2020** : désamiantage et déconstruction de la Capitainerie existante.
- Septembre 2021** : démarrage des travaux de construction de la nouvelle Capitainerie.

Les acteurs



- Maître d'ouvrage : **Commune de Mauguio**
- AMO : **L'Or Aménagement** en phases conception et travaux.
- Architecte : **A+ Architecture**

À CARNON

LA CAPITAÏNERIE

Compacité, proximité, durabilité et continuité avec l'environnement existant

Signal majeur au sein du port (850 anneaux, 240 places à terre) et porte d'entrée aux services portuaires pour les plaisanciers, la nouvelle capitainerie affirmera sa nouvelle identité, en cohérence avec la requalification de la station balnéaire inscrite au schéma directeur.

RÉAMÉNAGEMENT DES BERGES DU CANAL, DU PORT DE PÉROLS ET DU TRIANGLE DE L'AVRANCHE À PÉROLS

Marqué par des barrières infrastructurales fortes, le site de l'Avranche et le canal du port de Pérols à Carnon constituent un secteur stratégique, à la jonction de la façade maritime et du milieu lagunaire. Ce secteur, inscrit à la fois sur le territoire de la métropole de Montpellier et l'agglomération du Pays de l'Or, a donné lieu à la définition d'un plan de gestion éco-touristique dont l'objectif est de restaurer ce paysage abîmé et de révéler l'identité des lieux, à travers des aménagements adaptés à des usages touristiques de proximité.

1 LES CABANES

Requalification de la promenade du bord de l'Étang de l'Or, charte paysagère et architecturale pour la requalification du quartier des cabanes.

2 LE PORT DE PÉROLS

Reprises des équipements portuaires et des espaces publics, création d'une maison des associations.

3 LE SEUIL SUD DE PÉROLS

Mise en place de liaisons piétonnes Méjean / canaux, halte qualitative, création d'une base nautique.

4 LE PETIT TRIANGLE

Création d'un parc des deux étangs, reprise des quais des 4 canaux, création d'un parking public, mise en place de cabanes flottantes (péniches), nouvelle passerelle mode doux.

5 LA PRESQU'ÎLE SAUVAGE

Réalisation de passerelles piétonnes et promenade naturaliste.



Les dates clés



- 2020** : mise au point de la gouvernance et du financement du projet.
- 2020-2023** : études et procédures administratives.
- 2024** : début des travaux.

Les acteurs



- Maîtres d'ouvrage : **Montpellier Méditerranée Métropole / Agglomération du Pays de l'Or**
- Mission AMO : **L'Or Aménagement**

10,7 M€ HT
Montant estimatif du projet

Accueillir bien et durablement les entreprises, dans un contexte de raréfaction du foncier, est un nouveau défi en matière économique. C'est pourquoi la réflexion aujourd'hui privilégie l'installation des activités dans les zones existantes en maximisant leur potentiel de densification, de requalification et ou de reconversion.

Mais développer une offre foncière nouvelle dans une recherche d'exemplarité environnementale, tant sur l'aménagement des espaces publics que sur la qualité des bâtis, est aussi un défi à relever.

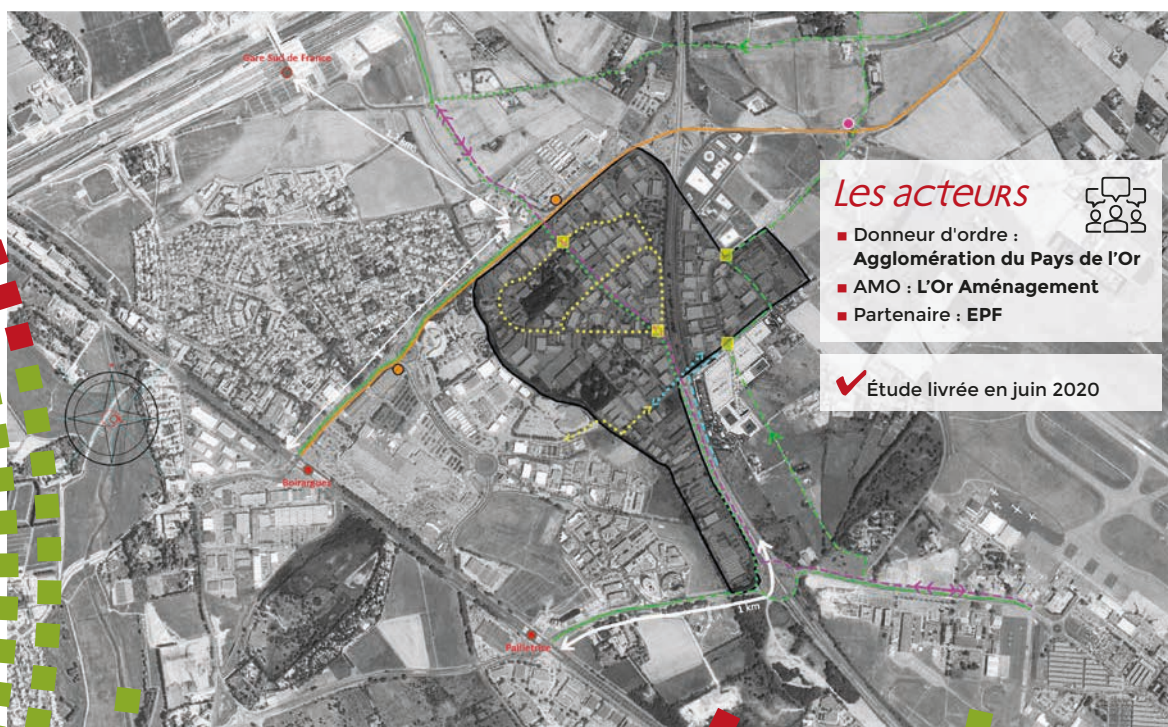
L'Or Aménagement, dans tous les cas, accompagne l'Agglomération du Pays de l'Or, autant sur les études de faisabilité (Écoparc de Saint-Aunès), le pilotage des études de maîtrise d'œuvre, l'élaboration des dossiers réglementaires que la conduite de travaux.

REQUALIFICATION À MAUGUIO FRÉJORGUES EST ET OUEST

Les zones d'activités de Fréjorgues Est et Ouest occupent 67 hectares où sont installées 400 entreprises à l'Est de l'agglomération de Montpellier, à proximité immédiate de l'A9, de l'aéroport et de la gare TGV Sud de France. Cette zone est aujourd'hui contrainte dans son développement. Une étude menée en 2019 par L'Or Aménagement a permis de définir un plan d'actions.

UN PLAN D' ACTIONS POUR LA REDYNAMISATION DE FRÉJORGUES EST ET OUEST

- **Optimiser foncièrement** ces zones d'activités.
- **Favoriser l'accueil et le développement des PME/PMI** et freiner le développement commercial à faible densité d'emplois
- **Améliorer la connaissance de l'évolution** des zones.
- **Agir sur les mobilités** pour mieux relier Fréjorgues à son environnement.
- **Agir sur la qualité** architecturale et environnementale du bâti et des espaces publics.
- **Créer un pôle** de services.
- **Engager des opérations** de recyclage foncier.



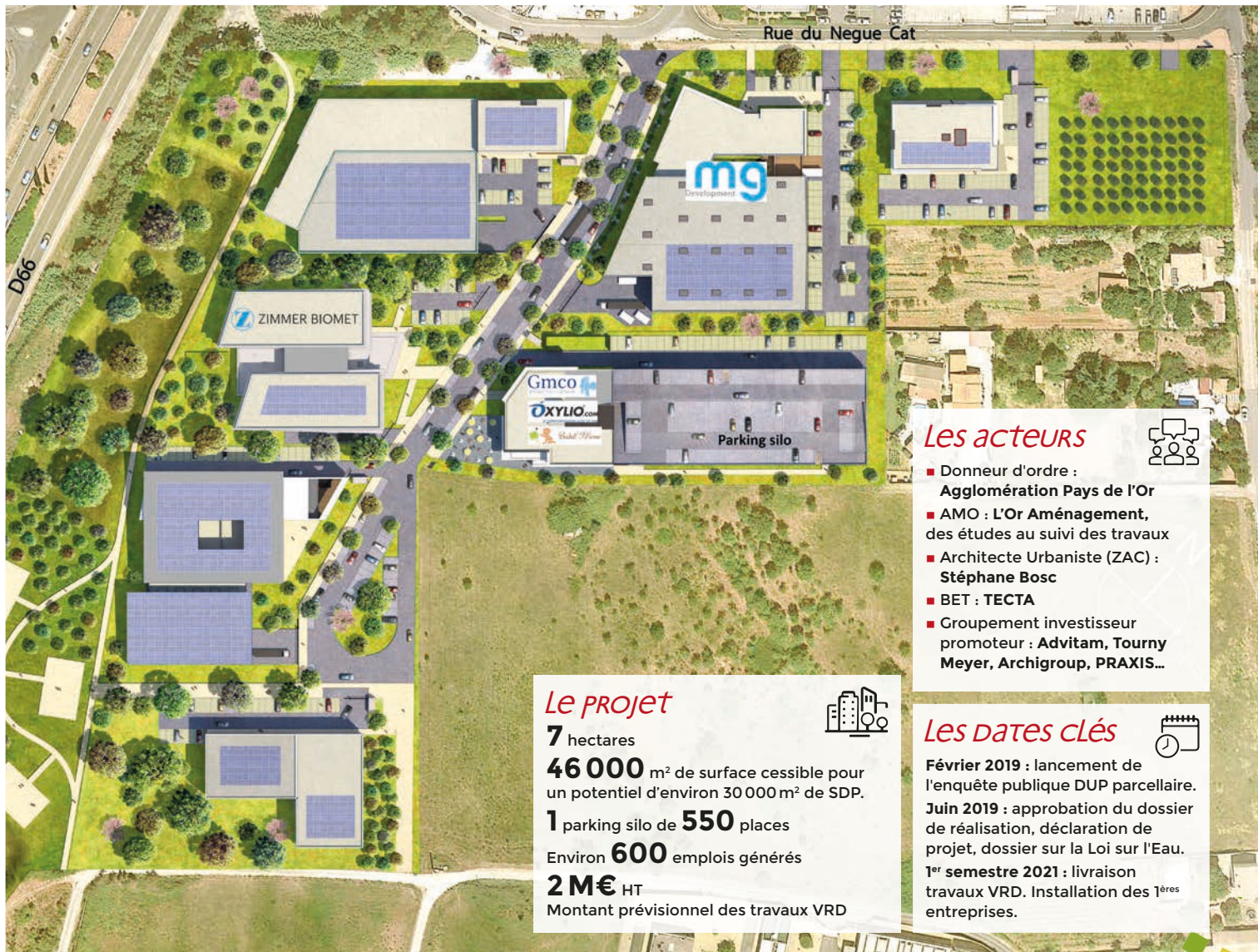


À MAUGUIO

LES PORTES DE L'AÉROPORT

“PIOM” Parc Industries Or Méditerranée

La Communauté d'agglomération du Pays de l'Or a créé la ZAC “Les Portes de l'Aéroport” afin d'y développer un nouveau concept de parc d'activités.



Les acteurs



- Donneur d'ordre : Agglomération Pays de l'Or
- AMO : L'Or Aménagement, des études au suivi des travaux
- Architecte Urbaniste (ZAC) : Stéphane Bosc
- BET : TECTA
- Groupement investisseur promoteur : Advitam, Tourny Meyer, Archigroup, PRAXIS...

Le projet



- 7 hectares
- 46 000 m² de surface cessible pour un potentiel d'environ 30 000 m² de SDP.
- 1 parking silo de 550 places
- Environ 600 emplois générés
- 2 M€ HT
- Montant prévisionnel des travaux VRD

Les dates clés

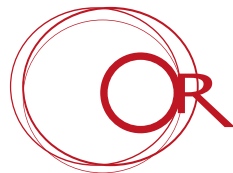


- Février 2019 : lancement de l'enquête publique DUP parcellaire.
- Juin 2019 : approbation du dossier de réalisation, déclaration de projet, dossier sur la Loi sur l'Eau.
- 1^{er} semestre 2021 : livraison travaux VRD. Installation des 1^{ères} entreprises.



NOUVEAUX BUREAUX
NOUVELLE ADRESSE

L'OR
AMENAGEMENT
développeur de projets



43 boulevard d'Estienne d'Orves – 34130 Mauguio
Tél. 04 67 99 19 05

www.loramangement.fr